



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le collège Le Sacré Cœur de Vannes, fondé par les Filles de Jésus de Kermaria, et sous contrat d'association avec l'État, est un lieu de vie collective, d'éducation et d'enseignement. Il a la mission de préparer les jeunes à leur avenir, en lien étroit avec les familles, et dans le respect des instructions officielles. Il se donne également comme objectif d'accompagner les jeunes dans leur réflexion sur le sens qu'ils vont donner à leur parcours scolaire et professionnel.

En tant qu'établissement catholique, il souhaite aussi proposer un approfondissement de la Foi Chrétienne dans le respect des différentes sensibilités.

Ce projet d'établissement définit nos priorités éducatives pour les 3 ou 4 années à venir. Il est le projet de notre communauté, professeurs, personnels, élèves et parents. Chacun y a sa place, chacun en est acteur au quotidien.

Axe 1 : « Former des personnes responsables et épanouies » :

Si l'établissement est le premier lieu du *vivre-ensemble*, nous devons aussi sensibiliser les élèves plus largement au respect du monde dans lequel ils vivront demain.

En les aidant à développer :

Leur **citoyenneté**, dans le respect des personnes et des biens, du monde dans lequel ils évoluent, et des lois qui régissent la vie en collectivité.

Leur **autonomie**, en encourageant la mise en projet, la responsabilité, et en développant leur sens critique

En portant une attention particulière :

à la communication au sein de la communauté

Au **bien être** et à la **convivialité**

- Adultes et jeunes de l'établissement se doivent de respecter les différences.
- Les élèves seront associés et responsabilisés à la gestion collective des lieux de l'établissement.
- Ils seront sensibilisés au développement durable, et encouragés à développer des gestes quotidiens d'économie d'énergie.
- Ils apprendront à connaître et respecter les institutions et les lois.

- L'accès à l'information sera facilité ; les élèves seront associés aux méthodes et démarches de travail pour mieux les comprendre et les intégrer
- Ils seront encouragés à la responsabilité, au niveau de la vie de la classe, par des actions concrètes, mais également par une prise d'initiative au sein du collège.
- Les élèves seront formés et incités à l'autoévaluation
- Le tutorat entre élèves sera encouragé
- Les élèves apprendront à se connaître, s'accepter, construire et argumenter progressivement leur opinion.
- Ils s'entraîneront à développer, organiser et exprimer leur pensée

- L'ensemble de la communauté éducative aura le souci de faciliter les échanges au sein de l'établissement, et de partager les pratiques.
- la parole de chacun sera entendue

- Des lieux, des moments, du matériel, seront proposés aux élèves pour qu'ils se sentent bien et en confiance dans l'établissement.
- Des temps d'échanges et de partage seront organisés entre adultes et jeunes
- La convivialité entre tous les adultes du collège sera encouragée

Axe 2 : « Former les élèves aux compétences scolaires et culturelles »

Le « Socle commun de connaissances et de compétences » qui s'inscrit dans la loi d'orientation et de programme de 2005, rejoint en plusieurs points, le projet éducatif de l'Enseignement Catholique, ainsi que nos priorités.

L'équipe éducative attache ainsi une importance particulière à :

Donner du sens aux apprentissages des élèves, par la manière de faire construire les connaissances et les compétences, et en mettant l'élève en projet de réussir

Accompagner les élèves dans leurs parcours scolaires, en personnalisant l'aide apportée, et en associant les parents et les partenaires extérieurs

Rechercher l'excellence pour chacun et pour tous.

Ouvrir les élèves à la culture, par des activités dans l'établissement, ou ouvertes sur l'extérieur.

- Des situations d'apprentissage complexes, qui permettent aux élèves de mobiliser leurs connaissances et leurs savoir-faire, leur seront proposées.
- Les progressions des différentes disciplines seront harmonisées, les démarches d'apprentissage communes seront explicitées aux élèves.
- Les situations d'apprentissages proposées permettront aux élèves de faire du lien entre les disciplines.
- Les travaux des élèves seront reconnus et valorisés
- D'une manière globale la réussite des élèves sera valorisée.

- Des PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative), aide aux devoirs, tutorat et autres dispositifs d'accompagnement seront proposés aux élèves.
- Des liens réguliers seront établis avec les familles, les associations locales et les professionnels médico-éducatifs.

- La personnalité et l'environnement des élèves seront pris en compte afin d'adapter l'accompagnement.
- L'évaluation par compétences sera développée, afin de prendre en compte les différents domaines de réussite des élèves.

- Différentes activités culturelles seront proposées aux élèves, au sein de l'établissement, semaine d'activités, ciné-club, théâtre, club-info, sorties pédagogiques, visites d'exposition, partenariat avec les acteurs du tissu culturel local, prix des collégiens, école de danse, conseil municipal des jeunes...

Axe 3 : « Aider le jeune à construire son projet de vie » :

Dans l'ouverture aux autres et le respect de chacun, nous aidons le jeune à poser les jalons de son projet de vie. Nous l'aidons à se construire dans l'estime de soi, nous l'accompagnons dans la préparation de son avenir et dans une réflexion sur le sens de sa vie :

En l'aidant à mieux se connaître

En l'aidant à créer, développer des relations

En l'aidant à s'ouvrir au monde, dans une démarche de solidarité

En l'aidant à se préparer à son orientation

Et en proposant à chacun un parcours d'intériorité, dans l'accueil de différentes sensibilités religieuses

- Les élèves apprendront à connaître leur potentiel ainsi que leur façon d'apprendre.
- Ils identifieront leurs réussites.
- Ils auront accès à différents modes d'expression personnelle, par des ateliers artistiques divers, tels que théâtre, danse, écriture, arts plastiques.

- Les élèves apprendront à connaître les autres et à s'enrichir de leurs différences
- Les relations entre les élèves seront facilitées.
- Le rôle de délégué sera valorisé et les élèves y seront formés
- L'entraide sera encouragée
- Des temps de dialogues, formels ou non faciliteront les relations entre les adultes et les élèves. (PPRE...)

- Les élèves découvriront des cultures différentes (séjours linguistiques, accueil d'élèves étrangers dans le cadre d'échanges scolaires)
- Des actions de solidarité leur seront proposées.

- Des actions d'informations à l'orientation seront menées au sein du collège.
- Les élèves découvriront le monde professionnel, par des visites d'entreprises, des stages...

- le collège ouvre les jeunes à une connaissance de la culture chrétienne,
- il permet à ceux qui le désirent d'approfondir et d'exprimer leur foi chrétienne,
- Il favorise l'engagement personnel, dans le cadre d'actions de l'aumônerie et de l'Eglise.